



## Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/15-659-310 du 02/02/2015

### CALENDRIER DES DISPOSITIFS EUROPEENS - DATES A RETENIR

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : Mme AMATE - Tel : 04 42 95 29 77 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

- **Prix Hippocrène** : dossier à retourner entre le 5 janvier et le 18 février 2015 le prix récompense des projets originaux élaborés par des classes avec son /ses professeurs dans le domaine de la citoyenneté européenne. Un prix de 5000 euros récompensera le lauréat de chacune des 4 catégories : établissement primaire, collège, lycée général, lycée professionnel public ou privé.

- **Erasmus +** : Programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Projet de mobilité 2015 =

- Mobilité de l'enseignement scolaire
- Mobilité de la formation et de l'enseignement professionnels
- Mobilité de l'enseignement supérieur : pour les établissements disposant de la Charte pour l'enseignement supérieur du cycle 2014-2020

Le dépôt de candidature se fait auprès de l'agence nationale du porteur de projet avec copie (papier) à la DAREIC au plus tard le 04/03/2015, à midi heure de Bruxelles.

Partenariats stratégiques 2015 =

- Partenariats stratégiques de l'enseignement scolaire
- Partenariats entre établissements scolaires uniquement

Le dépôt de candidature se fait auprès de l'agence nationale du porteur de projet avec copie (papier) à la DAREIC au plus tard le 31/03/2015, à midi heure de Bruxelles.

La candidature pour l'obtention de la Charte de l'Enseignement supérieur du cycle 2014-2020 se fait auprès de l'agence exécutive Education Audiovisuel et Culture (EACEA) de Bruxelles. Les EPLE avec des formations courtes du type BTS sont éligibles. L'appel à candidature sera communiqué ultérieurement.

- **Mobilité bac pro** :

Le dispositif "Mobilité Bac Pro" (MBP) permet aux élèves de baccalauréat professionnel d'effectuer une de leurs périodes de formation en milieu professionnel dans un des pays de la communauté européenne. D'une durée moyenne de 4 semaines. Cette Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) est prise en compte pour la certification. Elle contribue à préparer les élèves à la nouvelle Unité facultative de mobilité au baccalauréat professionnel. Les candidatures sont à renseigner en ligne pour le 31 mars 2015 à l'adresse suivante : <https://viladeduc.regionpaca.fr>. Le dossier de candidature « Effectuer une période de formation en entreprise à l'étranger » est en ligne sur le site éducol.

- **Franco-allemand :**

- **OFAJ : dépôt des demandes de subvention**

- rencontre en tiers lieu en France 31/01/2015
- échanges entre établissements d'enseignement professionnel et technologique = au plus tard trois mois avant le début des programmes : l'original de la demande à transmettre au bureau de l'OFAJ à Paris à Mme Angot + copie à la DAREIC (marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr)
- visite préparatoire = la demande est à transmettre au bureau de l'OFAJ à Paris à Mme Angot + copie à la DAREIC (marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr)
- Bourse pour stage pratique en Allemagne pour les BTS, Bac Pro, BMA, DMA, MC = la demande est à déposer au plus tard un mois avant le début du stage au bureau de l'OFAJ à Paris à Mme Marceaux + copie à la DAREIC (marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr)

- **SFA :**

Campagne annuelle par BA (avril /mai)

- **British Council :** Il s'agit des bourses :

- Lefèvre (mobilité de classe), pour des élèves de 11 à 19 ans
- Charles de Gaulle (des mobilités individuelles d'élèves), pour des élèves de 17 à 19 ans

L'objectif est d'accompagner les partenariats scolaires déjà existants en finançant la mobilité de classe ou des mobilités individuelles d'élèves afin de renforcer l'ouverture et la coopération européennes et internationales au service des apprentissages, d'enrichir les pratiques pédagogiques et de développer un partenariat équilibré et pérenne. Cela permettra donc de renforcer considérablement des projets déjà mis en place et qui auraient besoin d'une dynamique nouvelle. Les établissements publics et privés sont éligibles.

Financement :

5 000 £ maximum par établissement pour une bourse collective (bourses Lefèvre) soit 10 000£ pour le partenariat.

5 000 £ par établissement pour des bourses individuelles (bourses Charles de Gaulle). Trois élèves au moins par établissement doivent être impliqués dans le projet.

Ce programme est mis en œuvre par le British Council, en coopération avec le ministère de l'éducation nationale. Toutes les informations sont disponibles sur Eduscol:

<http://eduscol.education.fr/cid71532/bourses-lefevre-et-charles-de-gaulle.html>

- **CVLA :**

Les conventions de vie lycéenne et apprentie ont pour objectif d'offrir aux jeunes la possibilité de s'engager et de développer des projets avec leurs professeurs ou formateurs

Le Chef d'établissement doit choisir si son établissement se positionne sur la première ou la deuxième session et y présenter L'ENSEMBLE de ses projets de CVLA.

Date limite de clôture 1ère session : 20 mars 2015

Date limite de clôture 2ème session : 21 mai 2015

L'appel à projets est ouvert à tous les établissements publics et privés sous contrat, les Centres de Formation pour Apprentis et les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire

- **Mobilité franco suédoise :** dossier à retourner avant le 16 février 2015 au CIEP

(francosuedois@ciep.fr). Permet à des élèves suédois de première ou de terminale d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français.

- **Echanges et actions de formation à l'étranger BA du 24 /11/2014**

Pour le premier degré uniquement :

- Echange franco-allemand, inscription jusqu'au 13 janvier 2015
- Echange poste pour poste avec le Québec, inscription jusqu'au 17 décembre 2014

Pour le second degré uniquement :

Séjours professionnels, inscription jusqu'au 31 mars 2015

Pour tous les enseignants

Stage de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger jusqu'au 12 janvier 2015

Codofil : séjour en Louisiane inscription jusqu'au 16 janvier 2015

Vous voudrez assurer à la présente circulaire la plus large diffusion possible.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*